# UNCRPD – 2ème – 3ème rapport de la Belgique - Proposition de questions du BDF au Comité des droits de personnes handicapées

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

## Article 32 – Coopération internationale (Recommandation 47 du Comité 2014)

### a) Proposition du Comité de suivi BDF du 23/10/2018 :

1. Peut-on reprendre la recommandation n° 49 du Comité? Doit-on l'amender ?   
   Le Comité recommande à l’État partie de finaliser le processus de conformité du Centre aux principes concernant le statut des institutions nationales (Principes de Paris)

### b) Conseils EDF – IDA :

1. Formuler sous forme de question, pas de recommandation
2. Etre précis
3. Etre concis
4. Ne pas mélanger plusieurs thématiques. Si nécessaire, scinder en plusieurs questions

### c) Propositions du secrétariat :

1. "Quelles mesures concrètes sont prévues par la Belgique pour finaliser le processus de conformité du Centre aux principes concernant le statut des institutions nationales (Principes de Paris)

### d) Eléments probants à rechercher :